

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes

# INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES  
HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT POI

n° 741  
semaine du  
du 26 janvier  
au 1<sup>er</sup> février  
2023



informations-ouvrieres@fr.oleane.com

Supplément à Informations ouvrières, vendredi 27 janvier 2023



## Les femmes « protégées » par la « réforme » ? NON, M<sup>me</sup> Borne, vous mentez ! Nous le prouvons.

**L**a force du refus qui s'est manifesté le 19 janvier est telle que les mensonges s'effritent. Au point que, chaque fois qu'un ministre prend la parole, le rejet grandit encore dans la population.

M<sup>me</sup> Borne nous a dit et répété que « sa réforme profit(ait) particulièrement aux femmes »

Or, le ministre des relations avec le Parlement, Franck Riester, reconnaît, le 23 janvier : « Les femmes sont un peu pénalisées par ce report de l'âge, on n'en disconvient pas. Elles sont un peu plus impactées. » Un peu ? C'est le moins qu'on puisse dire ! C'est une catastrophe !

Au lieu de demander à M<sup>me</sup> Borne et autres ministres, les journalistes seraient bien inspirés de demander aux employées de sécurité sociale (cf. exemple ci-dessous) !

### Prenons Véronique.

Elle est née en 1968, a un enfant et a, en comptant les 8 trimestres par enfant, une carrière complète à la sécurité sociale (soit 42 ans et 6 mois selon la loi Touraine). Elle peut partir, à 62 ans, en 2030. Compte tenu des salaires des 25 meilleures années, sa retraite sera au minimum (sans tenir compte des années 2024 à 2030 si elles sont bonnes) de 1641 euros (en comptant la complémentaire). Si elle veut (et peut) travailler jusqu'à 64 ans, sa pension augmentera grâce à la surcote et elle pourra percevoir 1817 euros.

Si la réforme n'était pas retirée, Véronique devrait travailler 2 ans de plus POUR UNE PENSION PLUS FAIBLE. En effet, il n'y a plus de surcote à 62 ans puisque l'âge de départ est reculé de deux ans. Le montant de sa pension est toujours de 1641 euros. Remarquons que les huit trimestres validés pour un enfant ne profitent plus à Véronique qui ne partira pas avant 64 ans !

Or, en 2020, 123 000 femmes sont parties en retraite à 62 ans avec tous les trimestres validés. 123 000 qui, selon la réforme, devront travailler deux ans de plus.

Pour celles qui n'ont pas de carrière complète malgré les trimestres pour enfant, le report de l'âge se traduit par une dégradation de la pension : elles partiront toujours avec une décote mais deux ans plus tard. Ou à 67 ans si elles « attendent l'annulation de décote ». 67 ans comme aujourd'hui et la première ministre nous présente cela comme un bon geste ! A 67 ans !

### COMME DES ARRACHEURS DE DENTS

Le ministre Olivier Dussopt, qui n'est plus à un mensonge près, nous a assuré que les femmes bénéficieraient de l'augmentation du minimum dont on n'a, d'ailleurs, toujours pas compris comment cela fonctionne PRACTIQUEMENT.

De toutes manières, et quel que soit le mode d'emploi, le nombre de bénéficiaires serait ridiculement bas.

D'après le projet de loi gouvernemental, pour bénéficier (!!!) de ce minimum, il faut « une carrière complètement cotisée » !

« Lorsqu'on a travaillé moins que la durée complète cotisée (43 ans), on n'atteint pas strictement la cible des 85% du SMIC », dit la Première ministre, doctement. « On récompense plus ceux qui ont travaillé toute leur vie que ceux qui ont moins travaillé. »

Donc, là, les trimestres pour enfant ne comptent pas.

Et, pour une récompense, c'est une récompense ! 70 euros de plus que le seuil de pauvreté...

De toute manière, la réforme devrait, d'après Olivier Dussopt, engendrer 17,7 milliards d'économies.

Il faut bien que quelqu'un les paye. ■

## « L'opposition au projet de réforme des retraites explose » (sondage BFM TV)

« Une semaine après la première journée de grève nationale, le soutien à la mobilisation connaît lui aussi une hausse spectaculaire. De surcroît, l'action du président de la République et de sa Première ministre est largement désavouée par l'opinion. Enfin, l'enquête montre une bascule inquiétante pour le gouvernement : il perd le soutien des retraités », résume BFMTV, le 25 janvier, en publiant le résultat du sondage Elabe que la chaîne a commandé.

72 % des Français rejettent le projet de « réforme » des retraites, « un bond de six points par rapport à la mesure effectuée il y a une semaine ».

### UNE LARGE MAJORITÉ DES SONDÉS FAVORABLE AU « BLOCAGE DU PAYS »

Autre résultat de l'enquête d'opinion. 64 % des sondés se prononcent en faveur de la mobilisation, « soit un gain de huit points en sept jours ». Ils sont même 57 % à « comprendre le blocage du pays », vu comme « seul moyen » pour faire reculer Emmanuel Macron.

Prises de position syndicales, d'assemblées générales, communiqués LFI, Nupes... lire pages 2, 3 et 4.

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DANS LES UNIVERSITÉS

### ■ Chez les étudiants, après le 19 janvier, les AG se multiplient

Lyon 2 : 100 étudiants ; Lille 3 : 150 ; Rennes 2 : 250 ; Marseille : 150 ; Montpellier : 60 ; Nanterre : 120 ; Paris Saclay : 30 ; Sciences Po Paris : 50 ; Poitiers : 100 ; Toulouse 1 : 70 ; Tours : 100 ; Aix en Provence : 100 ; Clermont : 100 ; Bordeaux : 200 ; Paris 8 – Saint-Denis : 300 ; Paris Jussieu : 100 ; Grenoble : 150, etc.

Comme le dit un étudiant de Tolbiac (Paris), résumant une opinion générale : « *Aujourd'hui, la question, c'est d'aller chercher tous les autres, c'est de rendre la mobilisation la plus massive possible.* »

Dans les discussions des AG, le sort de la jeunesse (Parcoursup, TrouverMonMaster, réforme des bourses, précarité, etc.) est abordé dans différentes interventions. Mais pour les étudiants, il est évident qu'à ce moment, tout se concentre sur la volonté de rejoindre la mobilisation interprofessionnelle pour le retrait de la réforme des retraites. « *La réforme des retraites, c'est d'une certaine manière la totalité de la politique de Macron. On doit le faire reculer là-dessus* », lance une étudiante, dans une AG, ovationnée par ses camarades.

A Paris 8 par exemple, un syndicaliste RATP du dépôt à côté de la fac (ce syndicaliste avait joué un rôle important dans la grève de 2019) est venu à l'AG, qui lui a donné la parole. Il a insisté sur le besoin de prendre des mesures d'organisation partout pour mobiliser tous les étudiants, tous les personnels, etc., pour

aller vers un 31 janvier massif « *qui nous donne à tous encore plus de confiance pour poursuivre* ». Il a été très, très, fortement applaudi.

Lorsque les personnels des universités sont en AG avec les étudiants, cela est aussi considéré, à juste titre, comme une force. ■



Assemblée de 300 étudiants à l'université de Toulouse, le 26 janvier.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DES ORGANISATIONS LYCÉENNES (1)

### ■ « Contre la réforme des retraites, la mobilisation continue ! »

« (...) Nous appelons les lycéen.ne.s à organiser dès maintenant dans leur lycée ou dans leur ville des assemblées générales, ainsi que des tractages et des collages aux abords de leur établissement scolaire afin de préparer les lycéen-ne-s au mouvement et d'être le plus nombreux.ses possibles pour les prochaines actions.

Cependant, nous ne devons pas laisser le moindre répit au gouvernement. Nous encourageons et soutenons donc tous les blocages et toutes les actions dans les lycées et dans la rue dès le 23 janvier et ce jusqu'au 31 janvier où l'ensemble du territoire devra être bloqué. A partir de cette date, reconduire les blocages chaque jour jusqu'à la victoire sera nécessaire si nous voulons faire plier le gouvernement.

En cas de grève massive dans un lycée qui rendrait le blocage superflu, nous appelons à se regrouper pour partir directement en manifestation, en convergeant aux côtés des professeur.euses.s.

Mettons tous nos efforts dans la construction d'un rapport de force suffisant pour obtenir le retrait de cette réforme mortifère et sortir de cette logique libérale qui place les profits d'une poignée avant notre avenir. »

Paris, le 24 janvier 2023

### ■ Déclaration de la coordination des espaces de LFI



« Après le très grand succès de la première journée d'action à l'appel de l'intersyndicale unie jeudi 19 janvier dernier, nous saluons la réussite de la marche des dix organisations de jeunesse contre la réforme des retraites. Nous remercions les militant.e.s de La France insoumise qui se sont engagés pleinement dans cette réussite.

Les 150 000 participant.e.s ont pu contribuer à l'élargissement et à l'approfondissement de la mobilisation populaire face à ce projet. Cet élargissement est indispensable pour faire reculer le gouvernement et les mil-

liardaires qui le soutiennent. Elle doit être méticuleusement organisée en tous lieux pour tous les âges et toutes les catégories de population.

Dans cette optique, La France insoumise :

- s'engage totalement pour contribuer à la réussite du prochain rendez-vous initié par l'intersyndicale mardi 31 janvier et pour soutenir l'élargissement du mouvement de grève ;
- soutient activement toutes les grèves qui seront décidées par les salarié.e.s dans les prochains jours ;
- participe de toutes ses forces à la bataille des idées en poursuivant l'organisation de meetings de la Nupes, en organisant des points d'infos retraites le week-end des 28 et 29 janvier sur l'ensemble du territoire et une journée de diffusion devant les lycées et les universités lundi 30 janvier. »

Le 24 janvier 2023

(1) dont MNL, Union syndicale lycéenne (USL), Voix lycéenne, Fidl

# 31 janvier : déterminés à gagner le retrait !

LOIRE-ATLANTIQUE > COMMUNIQUÉ CFDT, FO, CGT, CGC, CFTC, FSU, UNSA ET SOLIDAIRES

## ■ « Nous pouvons gagner »

« Retraite à 64 ans et accélération de l'augmentation de la durée de cotisation, c'est non !

Après la mobilisation historique du 19 janvier, soyons encore plus nombreux le 31.

Ce 19 janvier, la grève et les manifestations ont été puissantes dans tout le pays avec plus de 2 millions de manifestants – et notamment en Loire-Atlantique : 55 000 à Nantes, 16 000 à Saint-Nazaire, 4 000 à Ancenis et 2 500 à Châteaubriant.

Fortes de cette mobilisation historique, nos huit organisations syndicales nationales ont réaffirmé leur unité ainsi que leur détermination à obtenir le retrait du projet brutal et injuste du gouvernement Macron/Borne.

Alors que 80 % des personnes interrogées se déclarent opposées à la « réforme » des retraites (93 % des salariés actifs), le gouvernement est de plus en plus isolé et minoritaire dans le pays.

Nous pouvons gagner, c'est le moment !

Faisons en sorte que la grève et les manifestations du 31 janvier soient encore plus impor-

tantes que le 19 janvier. Nous appelons l'ensemble des salariés, chômeurs, retraités et jeunes à manifester : Nantes : 10h30 ; Miroir d'eau ; Saint-Nazaire : 10h00, Place de l'Amérique Latine ; Ancenis : 10h00, Station Esso ; Châteaubriant : 10h30, Place de la Mairie.

Nos organisations syndicales départementales appellent les salariés à se réunir sur leurs lieux de travail, à mobiliser largement, à faire signer la pétition, à décider des actions y compris la grève dans la continuité du 31 janvier. »

Nantes, le 24 janvier 2023

### A L'USINE MANITOU



Correspondant

**A Manitou BF (fabrication de chariots élévateurs) à Ancenis, en Loire Atlantique, environ 600 salariés se seront réunis en assemblée générale le vendredi 26 janvier avec l'appui de l'intersyndicale.**

**A été décidée la grève pour le 31 janvier et une reconduction dès le 1<sup>er</sup> février sous la forme de 2h de débrayages sur le créneau 11h - 15h qui se décidera au jour le jour.**

RATP

## ■ Communiqué commun des organisations syndicales représentatives

Nous organisations syndicales représentatives de la RATP – CGT, FO, Unsa et CFE-CGC – réaffirmons ce jour dans l'unité notre hostilité à la réforme des retraites voulue par l'exécutif et en exigeons le retrait.

Nous affirmons notre détermination à construire un mouvement d'ampleur avec l'ensemble des travailleurs et des travailleuses du pays. A cet égard, nous appelons tous les agents de l'entreprise à exprimer le refus de cette contre-réforme des retraites en participant à la grève et à la manifestation du mardi 31 janvier, journée d'appel interprofessionnel, public et privé.

Les organisations syndicales de la RATP sont convenues de se revoir à parti du 1<sup>er</sup> février pour convenir des suites à donner.

Paris, le 25 janvier 2023

RAFFINERIES ET PORTS

## ■ « Rien ne rentre, rien ne sort »

Le 26 janvier, la Fédération nationale des ports et docks de la CGT a fait état dans un communiqué d'une « forte mobilisation des travailleurs dans quasi tous les ports français, avec souvent 100% de grévistes et des ports totalement arrêtés ».

Dans les raffineries, les expéditions de carburants vers les dépôts étaient bloquées, avec le mot d'ordre habituel : « Rien ne rentre, rien ne sort. »

C'est le cas notamment à la bio-raffinerie de La Mède (Bouches-du-Rhône), passée de 60% à près de 100% de grévistes, ou à celle de Donges (Loire-Atlantique), avec « 50 à 70% » de grévistes. Ils étaient toujours près de 80% à la raffinerie de Normandie, et 30% sur le site de Grandpuits (Seine-et-Marne).

Informations rapportées par l'AFP ■

COMMUNIQUÉ DU GROUPE PARLEMENTAIRE NUPES

## ■ « Un objectif simple : obtenir le retrait de cette réforme injuste ! »

« Les députés des groupes parlementaires de la Nupes ont exercé leur droit d'amendement afin d'imposer au gouvernement et à sa majorité relative le débat dont ils ne veulent pas.

Le choix du gouvernement de recourir au 47-1 pour examiner un texte qui imposera « deux ans ferme » aux vingt millions

de salariés français est une tentative de passage en force que nous ne laisserons pas faire.

Tout est mis en œuvre pour que les discussions soient menées au pas de charge. Jusqu'au refus par la majorité relative alliée au RN de déplacer la « niche parlementaire » du groupe socialiste, ce qui aurait pourtant permis de disposer de 11h de débats supplémentaires.

Nous participerons au débat parlementaire avec un objectif simple : obtenir le retrait d'un projet qui, en reportant l'âge de départ à la retraite à 64 ans, va pénaliser d'abord les ouvriers, les employés, les femmes et toutes celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt.

Pour cela, nous avons déposé près de 6 000 amendements afin de disposer du temps nécessaire pour mettre en lumière l'immense régression sociale imposée par cette réforme et pour démontrer qu'elle n'est en aucun cas nécessaire pour maintenir le système par répartition. Nous mettrons également en avant nos

propositions communes pour garantir à toutes et tous une retraite juste et digne.

Nous aurions pu déposer autant d'amendements que le nombre de vies que cette réforme va briser, mais nous souhaitons que le cœur de cette contre-réforme, le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans prévu à l'article 7 du projet de loi, soit abordé dans nos débats. Nous appelons l'ensemble des Françaises et des Français à répondre à l'appel de l'intersyndicale et à se mobiliser mardi 31 janvier. C'est une mobilisation sociale puissante, appuyée sur une opposition parlementaire résolue, qui permettra de faire reculer le gouvernement. »

Le 26 janvier 2023



RHÔNE > HÔPITAL PSYCHIATRIQUE (CHS) DU VINATIER

## ■ L'assemblée générale massive décide la grève

**Après l'AG de vendredi dernier (50 présents), nouvelle AG ce 26 janvier mais avec cette fois-ci 250 personnels. Contre les propositions de Macron et la Direction de changer les organisations de travail ! Ci-dessous, la motion adoptée à l'unanimité des présents, qui par ailleurs ont décidé de rentrer en grève sur le champ.**

« Les 250 agents du CHS VINATIER réunis en AG ce jeudi 26 janvier avec leurs organisations syndicales FO, CGT, CFTC et UNSA réaffirment leur refus de la réforme des retraites Macron-Borne et exigent son retrait. 62 ans c'est trop,

64 ans on n'en veut pas ! NON au recul de l'âge de départ à la retraite à 64 ans, NON à l'allongement de la durée de cotisations !

Le gouvernement ose nous parler de pénibilité et des carrières des femmes ! Pourtant avec sa contre-réforme il supprime la catégorie active (départ à la retraite à 57 ans), c'est Macron lui-même qui demande de modifier tous les plannings des hôpitaux publics en obligeant aux 12h en alternance jour/nuit. Il crée toutes les conditions qui pourrissent la vie au travail, il amplifie toutes les mesures qui poussent les agents à quitter l'hôpital.

Cette AG s'inscrit dans les suites de la mobilisation historique du 19 janvier contre la contre-réforme des retraites Macron-Borne, et participe de l'organisation d'une mobilisation massive et de la grève du 31 janvier. C'est dans ce cadre-là que nous pourrions régler les problèmes locaux et gagner sur l'ensemble de nos revendications.

Bien sûr que nous allons nous battre contre les plannings. Bien sûr que nous allons nous battre pour défendre nos conditions de travail au CHS VINATIER. Mais pour cela, il faut créer le rapport de force pour les bloquer, dans l'unité la plus large possible. C'est pour cela que nous allons nous battre pour défendre nos retraites et que nous serons massivement en grève le 31 janvier.

Nous estimons que le moyen le plus efficace pour obtenir la satisfaction de nos revendications — le retrait de la réforme Macron-Borne, le retrait du projet de changements de plannings au CHS Vinatier — est la grève massive le 31 janvier, reconduite le 1er février, le 2 février et les jours qui suivent... jusqu'au retrait !

C'est pourquoi nous décidons de désigner des délégués de services pour convaincre un à un les collègues à venir grandir les rangs de la mobilisation et grève du 31 janvier.

C'est pourquoi, nous appelons à une nouvelle AG le 31 janvier à 10h30 pour décider ensemble de la suite, sur la base de l'amplification du 19 janvier, y compris pour discuter de la question de la reconduction de la grève pour bloquer le gouvernement. »



Lors de l'assemblée générale du Vinatier, le 26 janvier.

Correspondant

ISÈRE > CHU GRENOBLE-VOIRON

## ■ Assemblée commune des médecins et personnels

Dans l'hôpital qui fut celui d'Olivier Véran, au CHU de Grenoble-Voiron, 250 personnels avec leurs syndicats, dont, fait notoire, une centaine de médecins, se sont rassemblés le 26 janvier, faisant suite à la signature d'une lettre ouverte au gouvernement Macron lancée à la mi-janvier par plus de 230 praticiens de tous statuts et de toutes spécialités, externes et internes, exerçant au CHU et en ville. « Des bras, des lits, des blocs, tout de suite ! » : c'est le mot d'ordre qu'ils ont lancé, exigeant que soient rétablis « sans délai les moyens humains et matériels permettant de garantir l'accès aux soins pour tous, avec en priorité l'ouverture des lits et des blocs opératoires fermés sur les sites de Grenoble, Voiron et Saint-Égrève ».

GIRONDE > ÉDUCATION NATIONALE

## ■ Assemblées de secteurs

Dans l'Éducation, huit assemblées intersyndicales de secteur (Lesparre Médoc, Bordeaux, Biganos, Libourne, Langon, Cenon, Mérignac et Blaye) se sont réunies, le 25 janvier, en Gironde, partageant une même détermination.

« A la suite de la réussite du 19 janvier, nous appelons à une mobilisation massive le 31 janvier, à l'amplification du mouvement par une grève reconductible et toutes les autres formes d'actions les plus larges possibles décidées par les assemblées générales, les collectifs interprofessionnels,

les syndicats des travailleurs (motion d'école, manifestation dans tout le département, distribution de tracts à la population, etc.).

(...) Nous appelons à une AG éducation de la Gironde mardi 31 janvier à 9h30 à la Bourse du travail de Bordeaux pour se coordonner et participer aux actions dans un mouvement interprofessionnel.

Nous appelons à une nouvelle assemblée générale le mercredi 1er février à 14h à la Bourse du travail de Libourne 19 rue Giraud. » (résolution du secteur de Libourne).

**ABONNEZ-VOUS  
À INFORMATIONS OUVRIÈRES**

De nombreuses formules  
au choix :  
100 % numérique  
ou  
numérique+journal papier



**Un fil Telegram d'actualités  
sur la mobilisation**  
<https://t.me/ioretraites>

**IO**

Le fil d'infos - Retraites

342 subscribers

Fil d'actualité sur la mobilisation pour le retrait de la réforme Macron des retraites | infos-ouvrieres.fr